

DATE Paris, le 04 février 2019

COMMUNIQUE

P&Ma

**SAINT-VINCENT-DE-PAUL – Paris 14^e
QUATRE EQUIPES DE MAITRISE D’OEUVRE RETENUES EN DEUXIEME PHASE DE LA
CONSULTATION POUR LA CONCEPTION DE L’ILOT LELONG.**

A la suite de la sélection en décembre dernier des quatre opérateurs appelés à remettre leur offre pour la réalisation de 10 200 m² de logements sociaux et en accession, et 1200 m² de locaux d’activités dans l’immeuble Lelong, quatre équipes de maîtrise d’œuvre, composées chacune de deux agences d’architecture et un paysagiste, ont été retenues sur notes d’intention et auditions :

Brunquell & Andre, BoW Wow et Mélanie Drevet (paysagiste) avec l’équipe Urban Coop/ Paris Habitat; NP2F, OFFICE KGDVS et Etablissement (paysagiste) avec les promoteurs Vinci immobilier et Redman / I3F ; : Barrault Pressaco, Thomas Raynaud et 22 Degrés (paysagiste) avec les promoteurs Bouygues Immobilier et Demathieu Bard / Batigère; Lacaton & Vassal, Gaëtan Redelsperger et Cyril Marin (paysagiste) avec le promoteur Quartus / Habitat & humanisme.

Le comité de sélection réunissant les élus de la Ville de Paris, Paris & Métropole Aménagement, le Pavillon de l’Arsenal, et les maîtres d’ouvrage, ont examiné les intentions des équipes de maîtrise d’œuvre relatives à la transformation du bâtiment et leur approche au regard des enjeux participatifs et des objectifs environnementaux.

Ce programme très important de la ZAC devra respecter les engagements « 0 carbone, 0 déchets, 0 rejet » de l’opération Saint Vincent de Paul, et proposer un habitat renouvelé, qui prenne en compte la diversité des aspirations, anticipe l’évolution des modes de vie et favorise l’implication des habitants dans la conception et la gestion de l’immeuble.

La 2^{ème} phase de la consultation va donc commencer avec une remise des offres prévues pour juin et une désignation de l’équipe lauréate à la rentrée.

A PROPOS DE L’OPERATION SAINT-VINCENT-DE-PAUL

La Ville de Paris a engagé la reconversion de l’ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul libéré de ses activités hospitalières depuis 2012. Le projet déploie 60 000 m² à majorité résidentiels dans les 3,4 hectares de l’enclos historique, dont 60 % du bâti est conservé.

L’objectif est de produire un quartier sobre et inclusif par un aménagement raisonné, respectueux de l’histoire du site, et enrichi par l’occupation transitoire des Grands Voisins. Aux ambitions environnementales d’un quartier « zéro carbone, zéro déchet, zéro rejet », se conjugue ici la volonté de placer les usagers au cœur de la conception comme de la gestion future du quartier. Pour atteindre ces objectifs, Paris & Métropole Aménagement a engagé une démarche urbaine sur mesure afin de sélectionner opérateurs, maîtres d’œuvre et porteurs de projet selon des critères qui maximisent les logiques participatives.

LES ACTEURS

- Aménageur : Paris & Métropole Aménagement (anciennement Paris Batignolles Aménagement).
 - Études urbaines : Anyoji Beltrando (mandataire, architecture / urbanisme) / Alphaville (programmation) / / Alto (développement durable et VRD) / MDETC (économie de la construction).
 - Espaces publics : Empreinte / Artelia / 8'18
-

PROGRAMME

SAINT-VINCENT-DE-PAUL – opération en cours de réalisation

Programmes immobiliers : 59 000 m² de surface de plancher dont

- Logements : 42 000 m² - 50 % de logements sociaux, 20 % de logements intermédiaires et 30 % de logements libres
- Un grand équipement privé à vocation culturelle et créative dans le bâtiment Denfert (CINASPIC) : 4 000 m²
- Commerces et activités : 7 500 m² (dont 2 000 m² d'intérêt collectif – CINASPIC)
- Equipements publics : 5 400 m² (une crèche, une école et un gymnase de 5 000 m² et un local d'appel pour la DPE de 400 m²)

Espaces publics :

- Environ 8 400 m² d'espace de voirie et 4 750 m² d'espace vert, soit au total 13.150m².

BATIMENT MARCEL LELONG

Programmes immobiliers : 11 400 m² de surface de plancher dont

- Logements : 10 200 M² SDP (2 350 m² de logements sociaux et 7 850 m² de logements en accession libre)
 - Locaux d'activités : 1 200 m²
-

LES EQUIPES RETENUES

Groupement 1

Promoteur : URBAN COOP

Baillieur social : PARIS HABITAT

Bureaux d'études : GREEN AFFAIR (BE DD) / BETOM Ingenierie (BE structure) / BUILDERS AND PARTNERS (AMO BIM)

Maîtrise d'œuvre : Brunquell & Andre / BoW Wow + Mélanie Drevet (paysagiste)

Groupement 2

Promoteur : VINCI IMMO / REDMAN

Baillieur social : I3F

Bureaux d'études : AI ENVIRONNEMENT (BE DD) / KHEPHREN (BE structure) / EGIS CONSEIL (AMO BIM)

Maîtrise d'œuvre : NP2F / OFFICE KGDVS + Etablissement (paysagiste)

Groupement 3

Promoteurs : BOUYGUES IMMO / DEMATHIEU ET BARD

Baillieur social : BATIGERE

Bureaux d'études : OASIIS (BE DD) / SFICA (BE structure) / ETUDES & AUTOMATES (AMO BIM)

Maîtrise d'œuvre : Barrault Pressaco / Thomas Raynaud + 22 Degrés (paysagiste)

Groupement 4

Promoteur : QUARTUS

Bailleur social : HABITAT & HUMANISME

Bureaux d'études : ATMOSLAB (BE DD) / BOLLINGER ET GROHMANN (BE structure) / BEAM3 (AMO BIM)

Maîtrise d'œuvre : Lacaton & Vassal / Gaëtan Redelsperger + Cyril Marin (paysagiste)

CONTACT PRESSE

P&Ma

Direction de la communication

01 75 77 35 00

c.martin@pem-amenagement.paris – directrice de la communication

a.bourgoin@pem-amenagement.paris – chargée de communication

www.paris-metropole-amenagement.fr

A propos de Paris & Métropole aménagement

La Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris sont dorénavant partenaires au sein de la société Paris Batignolles Aménagement qui devient Paris & Métropole Aménagement.

La société publique locale (SPL) Paris & Métropole Aménagement a développé son expertise autour de l'excellence environnementale et la coordination de chantiers majeurs sur l'opération Clichy-Batignolles (Paris 17^e). À travers l'opération Saint-Vincent-de-Paul (Paris 14^e), Paris & Métropole aménagement concrétise l'étendue des convictions urbaines de la Ville dans le renouvellement des modèles et des pratiques, notamment au plan de la réduction de l'empreinte carbone ou de la généralisation de la maîtrise d'usage. La SPL est aujourd'hui en charge de six opérations sur le territoire parisien - Chapelle Charbon, Paul Meurice, Porte Pouchet, Saint-Vincent-de-Paul, Cardinet Chalabre et Clichy-Batignolles - ainsi que d'un mandat d'études sur le secteur Gare des Mines qui accueillera l'ARENA 2 pour les jeux Olympiques de 2024.